

O.G.M : lettre d' un biologiste

bonjour,

Docteur en biologie cellulaire et moléculaire des plantes et maître en biologie des populations des écosystèmes (écologie) je me permets de joindre en document attaché un article dont je suis l'auteur et qui est (je crois) en totale adéquation avec le combat qui est le vôtre. Cette article tente (sans prétention) d'expliquer les vrais craintes qu'il faut nourrir à l'encontre des OGMs (et surtout des firmes agroalimentaires).

Pour précisions, il y a 3 ans j'ai quitté l'organisme de recherche public dans lequel je travaillais (pour des raisons éthiques) et ai ré-orienté ma carrière. Ma spécialité était la genèse de mutants végétaux et de plantes transgéniques afin d'en étudier les conséquences (recherche fondamentale) !

Si cet article ou mes compétences scientifiques peuvent vous être d'une quelconque utilité je me mets à votre disposition.

cordialement

Olivier Caiveau

O.G.M : le « meilleur » n'est pas synonyme de « progres ».

Pourquoi une telle sentence concernant les OGM ? Cette abréviation, encore mystérieuse, est au centre d'un grand nombre de controverses et de débats dont les tenants et les aboutissants restent obscurs pour la majorité des gens. Il est temps de faire tomber le mythe !

Un organisme génétiquement modifié est un être vivant, au sens le plus large du terme (animal, végétal ou autre), dont le patrimoine génétique à fait l'objet de modifications permettant, dans la majeure partie des cas, l'acquisition d'une ou plusieurs nouvelle(s) fonction(s) dites « d'intérêt(s) ». De telles manipulations font appel aux techniques les plus récentes en biologie cellulaire et moléculaire et permettent de traverser la barrière des espèces. C'est à dire que, pour la première fois, l'homme dispose d'un outil scientifique permettant d'introduire dans une espèce donnée une fonction originaire d'une autre espèce. Par exemple un gène de vers luisant a déjà pu être introduit dans le patrimoine génétique d'une souris, un gène de méduse dans celui d'une plante etc.

Loin d'être « loufoques », de telles manipulations représentent un réel espoir pour la recherche fondamentale ou encore la médecine car celles-ci permettent une meilleure connaissances des règles régissant l'expression et la régulation des gènes et participe au développement de tests et de « médicaments génétiques » susceptibles, dans un futur proche, de diagnostiquer et éventuellement de traiter un grand nombre de maladies génétiques (myopathie etc.).

L'utilisation industrielle d'OGM de type bactérien est pratiquée depuis plus de 10 ans et sert notamment à la production de molécules telles que insuline ou hormones de croissance etc., et représentent un progrès réel (abaissement des risques de transmission de maladies et réduction du coût des traitements). Si ces pratiques n'ont que peu ou jamais fait l'objet de controverses c'est parce que la mise au point et l'exploitation de ce type d'OGM est réalisée en milieux confinés, tels que laboratoires de recherche ou encore unités de productions industrielles, et par conséquent ne présentent que des risques limités au regard des avantages qu'elles présentent.

Il en est tout autrement pour la production en masse d'organismes modifiés (de type plantes) dans des environnements ouverts et/ou non sécurisés (tels que serres, champs etc.). Le cas le mieux connu du grand public concerne les autorisations de mise en culture de céréales ou d'oléagineux transgéniques (blés, Maïs, Colza etc) pour lesquelles, force est d'admettre, que le recul des scientifiques est très loin d'être suffisant pour pouvoir s'assurer du caractère anodin de telles pratiques. Les origines de la méconnaissance des risques encourus résultent plus des pratiques et des pressions exercées sur la communauté scientifique et les états par les grands groupes semenciers que d'une réelle complexité d'expérimentation à grande échelle. En effet il faut savoir que le développement d'une nouvelle variété de céréale transgénique nécessite au minimum 15 ans d'investissements et que pour cette raison (et principalement pour celle-ci) les bailleurs de fonds de telles activités exercent des pressions considérables et proportionnelles au retour d'investissement attendu. En bref, étudier les risques potentiels inhérents à la culture en masse d'OGM n'est pas complexe mais nécessite des fonds et des durées d'étude « inacceptables » pour les organismes finançant leur mise au point. En réponse à ce type de réflexion ces grands groupes font un raisonnement par l'absurde : puisque tous les risques connus (point de vue déjà très largement discutable) ont fait l'objet de contre-mesures, l'exploitation en masse de tels organismes ne pose plus aucun problème (connus).

Cependant, un esprit logique et intègre (donc indépendant) se doit d'admettre que la pauvreté des arguments scientifiques fournis pour assurer l'innocuité de telles pratiques, au regard des avantages concédés, conduit inéluctablement à l'application du « principe de prudence » et donc au refus d'utilisation de tels organismes pour une production de masse en milieux non protégés. Quels sont les arguments à considérer pour aboutir à une telle conclusion ? En d'autres termes, quels sont les avantages et inconvénients de telles pratiques ?

La réflexion sur les risques encourus doit être menée selon trois axes principaux : l'économie, l'écologie et la santé. (...)

Suite de l'article : monde-solidaire.org

Par

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/4694-ogm-lettre-biologiste.html>